

Membres du Comité Directeur
CTR et CTD
Présidents et Correspondants de Clubs

Circulaire n° 15 / 2004-2005

Objet : Commande de B.O. pour la saison 2004-2005.

1) COMMANDE de B.O. SAISON 2004-2005

Le nombre de B.O. vient d'être commandé à la F.F.S. pour l'année 2004-2005. Ce nombre est le même que celui de l'an dernier. Je vous demande de remplir et de renvoyer pour **le 20 octobre** le talon ci-joint soit par

- courrier à l'adresse : Yves DODIN 41 rue du Brûleux 88250 LA BRESSE
- Fax au 03 29 25 51 00
- Mail à l'adresse : ydodin@wanadoo.fr

B.O. Gratuits : 1 B.O. par Délégué Technique présent à la Journée Technique Régionale (Novembre 2004) et ayant une mission en 2004-2005

1 B.O. par Club organisateur et présent lors de cette Journée Technique Régionale.

Pour les Commissions, comme l'an dernier 15 B.O. seront mis à disposition des Commissions Alpines (J.J LUTENBACHER) et Nordiques (Michel DIDIERLAURENT)

Pour les autres B.O. commandés le prix sera de **8 €.** (prix de la FFS).

AUCUN B.O. ne sera mis à la disposition d'un CLUB qui n'aurait pas renvoyé le bordereau ci-dessous. (Même pour les B.O. offerts aux juges ou aux clubs organisateurs)

2) LISTING des RESULTATS SAISON 2003-2004

Comme l'an dernier, **vous ne recevrez plus les listings de résultats de votre Club.** (La FFS ne les envoie plus au CRMV). Chaque licencié peut prendre connaissance de ses résultats de la saison en consultant le site de la FFS (www.ffs.fr) puis résultats, puis licenciés et suivre les instructions pour une recherche individuelle). La consultation par Club n'est actuellement pas possible.

Les demandes de rectification de points sont à adresser avant mi octobre à

Yves DODIN 41 rue du Brûleux 88250 LA BRESSE accompagnées des justificatifs :

NOM ; Prénom ; N°coureur ; Club + photocopie des certificats médicaux où du résultat de la course.

N'oubliez pas d'avertir vos licenciés, après cette date, plus aucune rectification ne sera possible.

Yves DODIN

COMMANDE de B.O. 2005

NOM : _____ Prénom : _____ Club : _____

Fonction au Club : _____ N° de Licence : _____

Commande : Nombre de B.O. gratuits : _____

- Délégué Technique en 2005 : NOM Prénom : 1)
2)
3)
- Club Organisateur : Nom de la Course organisée en 2005 :

Nombre de BO à 8 € : _____ x 8 € = _____ €

Ne pas joindre de chèques, ces B.O. seront retirés lors de la J.T.R. et payé à cette occasion par le représentant du Club présent ou au siège du Comité Régional.